



Questionnaire – Engagements municipaux en faveur des familles

Ce questionnaire vise à nourrir un dialogue constructif avec les candidats aux élections municipales de la ville de Chambéry et à mieux connaître leur engagement en faveur des familles.

1 La place des familles dans la politique municipale

1.1 Quelle serait l'organisation que vous mettriez en place pour les familles ? Seriez-vous favorable à la désignation d'un élu clairement identifié en charge de la politique familiale ?

Chambéry est à vous porte une politique globale de prendre soin : prendre soin des enfants, prendre soin de la famille et prendre soin de la parentalité.

Celle-ci se traduira aussi par l'élaboration d'une feuille de route clairement définie et par la nomination d'un ou d'une élue spécifiquement chargé(e) de ces sujets.

Un travail collaboratif et concerté sera mené avec les familles ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de mettre en place et d'accompagner des actions concrètes, en adéquation avec les besoins des familles du territoire.

1.2 Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. »

Oui Non

L'action de la collectivité doit viser à accompagner les familles et les parents.

Nous avons porté sous le mandat sortant la construction du projet éducatif de territoire « une ville à hauteur d'enfant » : les parents ont été associés à l'élaboration de ce documents et nous souhaitons continuer à la associer dans les décisions qui concernent les enfants.

Il est d'ailleurs écrit dans ce document que « les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants »

1.3 L'éducation donnée dans les familles contribue à la paix sociale, à la prévention de la violence, du décrochage scolaire et du désœuvrement. Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle mettre en œuvre pour soutenir les parents ?

La 1ere action sera la concrétisation de la maison de la parentatlié, co-financée par la CAF. Ce lieu permettra un accueil inconditionnel des parents,

avec la mise à disposition de différentes ressources et la possibilité d'échanger entre pairs et d'échanger avec des professionnels.

Il est important que les parents puissent avoir des lieux de ressource, de formation mais aussi des échanges pour croire dans leur capacité à être parents.

Plus globalement nous portons une politique de soutiens aux acteurs associatifs qui permettent la cohésion sociale et qui pour certaines ont des rôles clés de soutien aux parents.

1.4 Comment entendez-vous promouvoir la famille et les valeurs familiales à Chambéry ?

Nous porterons le Projet Éducatif de Territoire d'une « ville à hauteur d'enfants » en collaborant étroitement et en transversalité avec tous les acteurs éducatifs, lutte contre les violences sexuelles envers les enfants, restauration collective saine et locale notamment pour les scolaires, mise en place des « rues aux enfants » aux abords des écoles, qui vise à transformer temporairement ou définitivement la rue adjacente à une école en un espace piéton, sécurisé et dédié aux enfants et à leurs familles, une concertation pour l'extension des horaires du périscolaire, concrétisation de la maison de la parentalité en partenariat avec la CAF, etc.

2 Pouvoir d'achat et aides concrètes aux familles

2.1 La piscine de Buisson Rond propose des tarifs groupe mais pas de tarif famille.

Seriez-vous favorable à l'extension des tarifs préférentiels pour les familles sur les services municipaux (sports, culture, transports, etc...) ?

Oui, même si ces tarifs sont votés à l'échelle de l'agglomération et dépendent donc aussi des élus des 37 autres communes. Ces tarifs « famille » pourraient être pris en compte dans le cadre de notre carte de tarification solidaire unique (voir ci-dessous)

2.2 La prise en compte du quotient familial vous paraît-elle suffisante ?

Oui Non

Non, il faut plus d'échelons dans les tarifications et une meilleure corrélation avec les moyens réels des familles. Nous travaillerons en concertation avec les habitants pour définir une carte de tarification solidaire unique pour tous les services publics.

2.3 Seriez-vous favorable à des zones de dépose-minute gratuites et sécurisées près des écoles ?

Oui Non À expérimenter

Aujourd'hui le stationnement est gratuit les 30 premières minutes ce qui permet de faire du dépose minute.

Globalement nous souhaitons encourager le report modal, encourager les pédibus, et expérimenter les « rues aux enfants » : fermer temporairement aux voitures les portions de rue aux abords des écoles pour redonner l'espace public aux familles, aux enfants, aux grand parents ...

Le prendre soin de notre environnement et de nos enfants nous oblige à travailler à améliorer la qualité de l'air pour moins de pollution atmosphérique : notre projet est ambitieux pour accompagner le report de la voiture vers les autres moyens de transport quand cela est possible. Nous avons conscience de la difficulté aujourd'hui pour les familles à prendre le bus pour traverser Chambéry ou à pouvoir garer un vélo cargo de façon sécurisé quand on habite en plein centre historique. Nous travaillerons en priorité à trouver des solutions pour ce report modal en incluant les acteurs concernés en premiers lieux dans nos réflexions.

2.4 A l'heure où les familles croulent sous les dépenses avez-vous le projet de ne pas augmenter les impôts fonciers voire de les diminuer ?

Nous ne prévoyons pas d'augmenter les impôts.

Vue les pressions sur le budget de la collectivité (l'augmentation des coûts et la baisse des dotations de l'État) la nécessité de préserver la qualité des services publics et les besoins en investissements (notamment en rénovation thermique des écoles), il ne nous semble pas envisageable de réduire la fiscalité.

2.5 Quelles autres mesures concrètes proposeriez-vous pour soutenir les familles ?

3.1 Selon vous, la commune doit-elle être vigilante sur les affichages publicitaires visibles par les mineurs (contenus sexualisés ou inadaptés) ?

Oui Non

Grand Chambéry a adopté sous le mandat précédent un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) ambitieux : nous serons vigilants à sa bonne application. Nous proposerons une concertation avec les habitants pour définir quels messages non souhaités pourraient également être interdits de ces panneaux, si ces messages sont contraires aux objectifs nationaux climatiques, d'égalités, de santé ou inadaptés aux mineurs.

3.2 Que comptez-vous faire au titre de la prévention, pour éviter des tels affichages ? Comment répondrez-vous à une demande d'enlèvement d'affiche inutilement provocantes ?

L'exposition des enfants aux publicités doit être contenue. Nous avons modifié le RLPI pendant le mandat pour supprimer les panneaux aux abords des écoles. (+ paragraphe précédent).

3.3 La commune a-t-elle un rôle à jouer dans la prévention des dérives numériques chez les jeunes ?

Oui Non

En partenariat avec Grand Chambery, nous porterons des actions de médiation et de prévention en lien avec le numérique auprès de différents publics .

Nous soutiendrons également les associations qui portent ces actions de sensibilisation.

3.4 Quelles actions concrètes envisagez-vous pour prévenir ces dérives numériques et soutenir les parents (sensibilisation, partenariats, chartes, etc...) ?

La ville a un rôle d'accompagnement à la lutte contre la désinformation et le cyberharcèlement.

Concernant la sensibilisation et l'éducation au numérique nous mettrons en place (en lien avec les bibliothèques par exemple) :

- Des ateliers sur les réseaux sociaux, le temps d'écran et la protection des données.
- Des interventions sur le cyberharcèlement et les risques liés à certaines plateformes comme TikTok, Instagram ou Snapchat.
- Des conférences pour parents avec psychologues et spécialistes du numérique.

Nous pourrions également créer des espaces d'accompagnement pour les parents, comme des permanences gratuites avec médiateurs numériques ou des ateliers "Parents / enfants" pour apprendre à paramétrer les téléphones

3.5 Quelles actions de prévention et de présence humaine envisagez-vous face au trafic de stupéfiants et aux violences, notamment à proximité des établissements scolaires ?

Même si la répression des trafics de stupéfiants est du ressort de l'état, la mairie a un rôle clé de coordination entre la police nationale, la police municipale et les acteurs associatifs de proximité.

Ce soutien aux acteurs de proximité doit aussi passer par des propositions de vrais alternatives culturelles, sportives, associatives aux jeunes.

Nous ne proposons pas une augmentation des effectifs de la police municipale, car notre programme se veut réaliste et pour répondre aux contraintes budgétaires nous devons travailler à moyens constants, par contre nous proposons une vraie politique de formation des policiers municipaux pour plus de prévention et de proximité. La difficulté à recruter des policiers municipaux est avérée à l'échelle nationale : la mise en place d'un dispositif attractif en terme de rémunération, de formation et de dialogue sociale permet à la ville de maintenir ses effectifs au complet.

Petite enfance, cadre de vie

4.1 En complément des places en crèche, seriez-vous favorable à des aides permettant aux parents de garder eux-mêmes leurs jeunes enfants ?

Oui Non

Même si le financement du mode de garde de la petite enfance est du ressort de la CAF, la mairie pourrait réfléchir à une politique d'accompagnement de ce mode de garde. Nous soumettrons ces projets au débat citoyen, avec les premiers concernés, au même titre que la création d'une crèche et le soutien à des maisons d'assistantes maternelles.

4.2 Le Programme Local de l'Habitat (PLH) doit-il mieux prendre en compte les familles avec enfants (taille des logements, accessibilité, mixité intergénérationnelle)

?

x Oui Non

4.3 Comment favoriser la solidarité entre les générations sur la commune ?

Nous proposons d'accompagner les projets d'habitats intergénérationnel et partagés, ainsi que les habitats participatifs.

Nous continuerons d'accompagner les associations (par exemple les maisons de l'enfance) qui portent des projets de rencontre entre enfants et structures pour les personnes âgées (Ephad...)

Nous favoriserons le maintien à domicile avec un accompagnement dédié du CCAS en matière de portage de repas, de visites à domicile

5 Pour mieux vous connaître

5.1 Quelle valeur familiale vous semble aujourd'hui la plus fragilisée ?

L'enfant a besoin de se développer dans un environnement émotionnellement sécurisé, et les parents, premiers éducateurs ne se sentent pas toujours capables, légitimes ou à la hauteur, dans une société remplie d'injonctions contradictoires envers les parents.

Il est aussi nécessaire de prendre soin des parents pour qu'ils puissent à leur tour prendre soin des enfants ;

Qu'appréciez-vous le plus chez les familles engagées dans la vie associative
Leur engagement, leur disponibilité, le modèle qui est donné par les parents aux enfants

Merci pour vos réponses qui seront transmises à nos adhérents.

Pour aller plus loin contact@afc73.fr